



# Introduction

Ce manuel à l'usage des lecteurs accompagne le premier rapport de la série *Perspectives de l'OCDE sur les compétences* (OCDE, 2013). Il fournit une vue d'ensemble sur la nature et la mise en œuvre de l'Évaluation des compétences des adultes, une initiative organisée dans le cadre du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC en anglais). L'objectif principal de cet ouvrage est d'aider les lecteurs à comprendre et interpréter les résultats de cette évaluation. Dans cette perspective, il fournit dans un langage non technique des explications sur la méthodologie qui a guidé les concepteurs de l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) et détaille le volet opérationnel de l'évaluation (l'échantillonnage, la collecte des données, les taux de réponse et la présentation des résultats). Le rapport technique de l'Évaluation des compétences des adultes (*Technical Report of the Survey of Adult Skills* [OCDE, 2013, à paraître en anglais uniquement]) présente l'évaluation de manière plus technique. La méthodologie utilisée et la nature des données recueillies y sont traitées plus en détail.

Le rapport aborde quatre thèmes :

- ce que l'Évaluation des compétences des adultes mesure ;
- la conception de l'évaluation et sa mise en œuvre ;
- la présentation des résultats ; et
- les points communs entre d'une part, l'Évaluation des compétences des adultes et d'autre part, des enquêtes antérieures sur les compétences des adultes, le Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et des travaux qui examinent la mesure des compétences clés et du capital humain.

## QUE MESURE L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DES ADULTES ?

Le chapitre 1 décrit l'approche utilisée pour évaluer les compétences clés en traitement de l'information. Plus particulièrement, il présente les éléments principaux qui constituent le cadre conceptuel régissant les constructs de littératie, de numératie et de résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique, tels qu'ils sont mesurés dans l'évaluation. L'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) est conçue de manière à fournir des estimations valides et fiables des compétences des adultes en traitement de l'information, mais aussi de manière à identifier les différents niveaux de maîtrise au sein de sous-groupes de population. L'évaluation permet également de comprendre comment ces compétences sont développées, conservées et utilisées, et de déterminer l'impact de différents niveaux de compétences sur les chances de réussite dans la vie. Le chapitre 2 décrit le contenu du questionnaire de base et la logique qui a présidé à sa conception.

## CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVALUATION

Afin d'interpréter correctement les résultats de l'Évaluation des compétences des adultes, il est essentiel de bien comprendre non seulement ce que l'évaluation mesure, mais aussi comment elle a été conçue et mise en œuvre sur le terrain. Le chapitre 3 présente les aspects fondamentaux liés à la conception de l'évaluation, décrit sa mise en œuvre et fournit une vue d'ensemble sur la nature des données produites.

## PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Quelle est la signification d'un score particulier sur une échelle des compétences ? Que représente un niveau de compétences donné en littératie, en numératie ou en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique ? Le chapitre 4 passe en revue la présentation des résultats et met l'accent sur la signification des scores et des niveaux de compétences.

## LIENS AVEC D'AUTRES TRAVAUX SUR LA MESURE ET L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ET DU CAPITAL HUMAIN

L'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) ne fonctionne pas en vase clos. Afin d'interpréter ses résultats, il est essentiel de comprendre les liens avec d'autres enquêtes internationales sur la littératie des adultes et avec l'évaluation

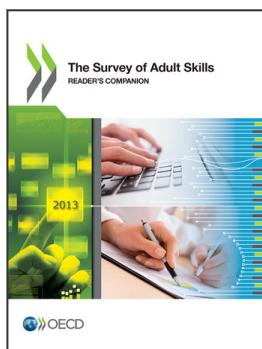
de l'OCDE des élèves de 15 ans (Programme international pour le suivi des acquis des élèves [PISA]). Dans quelle mesure ces différentes enquêtes évaluent-elles les mêmes compétences ? Comment faut-il interpréter des résultats semblables ou différents entre les enquêtes ? De la même manière, il faut appréhender l'évaluation par rapport au concept de « compétence », à l'évolution depuis les années 80 de la nature des compétences et aptitudes clés, ainsi qu'aux questions liées à la mesure du capital humain. Le chapitre 5 présente les liens entre l'Évaluation des compétences des adultes et d'autres enquêtes internationales portant sur la même thématique, tandis que le chapitre 6 se penche sur les liens entre l'Évaluation des compétences des adultes et l'enquête PISA. Le chapitre 7 étudie les rapports entre l'évaluation et les cadres conceptuels des compétences. Et enfin, le chapitre 8 jette un éclairage sur le rôle alternatif ou complémentaire que la mesure directe des compétences peut jouer par rapport aux indicateurs traditionnels du capital humain.

### **Références**

OCDE (2013), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : Premiers résultats de l'Évaluation des compétences des adultes*, Éditions OCDE, Paris.

<http://dx.doi.org/10.1787/9789264204096-fr>

OCDE (2013, à paraître), *Technical Report of the Survey of Adult Skills*, Éditions OCDE, Paris.



Extrait de :  
**The Survey of Adult Skills**  
Reader's Companion

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264204027-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2014), « Introduction », dans *The Survey of Adult Skills : Reader's Companion*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264204126-3-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).